

Societe de recouvrement menaces huissier tribunal

Par setra, le 01/05/2009 à 05:08

Bonjour,

je suis harcelé par une societe de recouvrement pour une somme de 235 euros qu'ils veulent que je regle integralement, je suis au chomage et surendetté, je leur ai proposé de les regler par mandat compte avec un maximum de 20 euros par mois, leur seule reponse après que j'ai passé 4 mns a essayer d'avoir un interlocuteur a leur numero 08 est de payer 50 euros par mois ou huissier saisie des meubles et de mon vehicule. leur seul courrier precedent, un courrier dans lequel ils m'informent qu'ils ont tenté plusieurs fois de me joindre sur mon telephone mobile lequel a ete rendu inoperant a distance par leur comanditaire, orange bien qu'ils m'avaient assuré qu'ils me laisseraient en restriction de ligne et que je pouvai appeller les numeros d'urgence, je prercise que je suis depressif et que j'ai deja fait deux tentatives de suicide. ils ont continué a prelever l'abonnement, 18,50 euros m'ont envoye aucun calendrier de paiement et ont attendu 3 mois avant de me lacher desssus cette societe de recouvrement, bien entendu ne m'ont pas informé qu'il existe un service consommateurs orange mobile ni que je pouvais saisir un mediateur. que puis je faire, il m'est impossible de payer plus de 20 euros